

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 40 c.  
Réclamations... 30  
Faits divers... 75

RESERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
Chez MM. HAVAS-LAFITTE et Co,  
Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.

Saumur :  
Un an... 30 fr.  
Six mois... 16  
Trois mois... 8  
Poste :  
Un an... 35 fr.  
Six mois... 18  
Trois mois... 10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33 ;  
A. EWIG,  
Rue Talbot, 40.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,  
8 Juin 1877.

## Chronique générale.

Plus les jours qui s'écoulent nous rapprochent du 16 juin, et plus il devient difficile de pressentir quelle sera l'attitude de la Chambre, l'attitude du gouvernement, l'attitude du Sénat.

Il n'est déjà plus question d'un second décret de prorogation : ce qui, sans supprimer les premières difficultés de la situation actuelle, les ajournait au 16 juillet.

Les gauches, de leur côté, paraissent en général moins désirer la dissolution. On serait même tenté de les croire disposées à une transaction sur la question du budget de 1878.

M. Gambetta a convoqué la commission pour le mardi 12 juin.

Les quatre groupes républicains de la Chambre décideront, dans une réunion plénière du jeudi 14 juin, leur attitude et leur conduite pour la séance du 16 juin.

Dès la veille, on pourra donc à peu près prévoir la tournure que vont prendre les événements.

Ainsi qu'il était naturel, les deux circulaires de M. de Fourtou ont soulevé une vive agitation dans la presse de gauche. Celle sur les faux bruits colportés dans les cabarets paraît gêner particulièrement la République française. Il lui semble que la politique radicale devient absolument impossible, du moment où ses agents ne peuvent plus répandre impunément leurs faux bruits dans tous les débits de boissons où ils embauchent les électeurs ruraux et urbains. Aussi n'est-il pas de gros mots qu'elle n'emploie pas contre le ministre, accusé d'établir un régime d'« inquisition », d'« espionnage » et de « délation. » Une seule

réponse est à faire à ces déclamations, c'est de tenir la main à l'exécution des mesures prescrites par les deux circulaires. Bien parler est utile, bien agir est plus nécessaire encore. (Le Français.)

L'extrême gauche de la Chambre des députés s'est réunie chez M. Louis Blanc. Les sénateurs de l'Union républicaine ont aussi tenu séance chez M. Victor Hugo. Les sénateurs des différents groupes républicains doivent se réunir chez M. Emmanuel Arago, président de la gauche républicaine.

On lit dans la Défense :

« On nous écrit de Toulon qu'il serait question de détacher quelques bâtiments sur les côtes d'Algérie, une grande fermentation se faisant sentir chez les Kabyles depuis la proclamation de la guerre sainte par le sultan, et des troubles pouvant surgir en certains endroits entre les Européens et les musulmans. »

» Sous toutes réserves. »

La République française a publié en première page une longue lettre de M. Allain-Targé, député de la Seine. On s'imagine avoir encore affaire à quelque protestation véhémement contre l'acte du 16 mai et l'on s'empresse de lire pour savoir ce que l'ami de M. Gambetta aura bien pu trouver de nouveau à reprocher au Maréchal, après son maître, après tant de sénateurs, de députés et de chambres de commerce. Mais, ô déception ! cette lettre n'est qu'une longue dissertation d'ingénieur sur les chemins de fer d'Orléans et des Charentes, sur les grandes et les petites Compagnies. M. Allain-Targé reproche au nouveau ministre des travaux publics, M. Paris, d'avoir fait paraître une note dans le Journal des Travaux publics et de vouloir lui voler un amendement pour construire « des lignes électorales dont on ferait honneur aux candidatures cléricales. »

L'Académie française a pourvu hier au fauteuil vacant de M. Autran.

Après trois tours de scrutin, dans lesquels les voix se sont portées sur MM. Sardou, d'Audiffret-Pasquier et Leconte de l'Isle, M. Sardou a été élu par 49 voix contre 47 données à M. le duc d'Audiffret-Pasquier.

M. Lecomte de l'Isle avait retiré sa candidature.

AFFAIRE BONNET-DUVERDIER.

Nous trouvons dans la Gazette des Tribunaux la note suivante, relative à l'affaire Bonnet-Duverdier :

« M. le juge d'instruction Guillot a rendu, dans l'affaire de la réunion de Saint-Denis, une ordonnance qui renvoie en police correctionnelle MM. Chambard, Alexandre (Samuel), Boyer et Bonnet-Duverdier. »

» En vertu de cette ordonnance, M. le procureur de la République a fait donner assignation aux quatre prévenus à comparaître vendredi, 8 courant, devant la 10<sup>e</sup> chambre correctionnelle.

» MM. Chambard, chimiste, Alexandre (Samuel), marchand de vins, et Boyer, sont prévenus d'infractions à la loi de 1868 sur les réunions publiques.

» M. Bonnet-Duverdier est prévenu d'avoir proféré publiquement les paroles suivantes, contenant offenses envers le Président de la République :

« Le Maréchal imbécile sera bientôt tra-duit à la barre du peuple pour expier son crime... Nous sommes gouvernés par des soudards, des robes noires, des traîneurs de sabres... Le Maréchal voudra peut-être essayer de tirer sa loyale épée contre la démocratie... Le Maréchal ramolli... mais le fourreau est vide. Il a laissé l'épée à Sedan, le lâche ! Il n'a pas capitulé, mais il s'est laissé glisser de son cheval pour faire croire qu'il était blessé... Rochefort a promis 40,000 francs au médecin qui prouverait qu'il a été blessé... »

» Les manœuvres du ministère nous ramèneront les Prussiens ; mais nous ne combattrons pas sous des généraux incapables. Le patriotisme ne va pas jusqu'à se faire tuer pour ces gens-là... Il faudra commencer par exécuter Mac-Mahon et son gouvernement, et après cela nous nous arrangerons avec l'ennemi... »

» Tous les moyens sont bons ; luttons d'abord avec les urnes... puis il y a le moyen légal que vous connaissez. »

» Après son arrestation, M. Bonnet-Duverdier avait demandé à M. le juge d'instruction sa mise en liberté sous caution. Cette demande avait été repoussée. M. Bonnet-Duverdier avait formé, lundi, opposition à l'ordonnance qui avait rejeté sa demande.

» L'affaire a été portée devant la chambre des mises en accusation de la cour d'appel. La cour a confirmé l'ordonnance rendue par M. Guillot.

» M. Bonnet-Duverdier a donc été maintenu en état d'arrestation jusqu'à sa comparution devant le tribunal correctionnel qui a lieu aujourd'hui vendredi. »

UNE ENQUÊTE A FAIRE.

On lit dans plusieurs journaux :

« La loge maçonnique de l'Orion, de Gailhac, vient d'être fermée par ordre de l'administration préfectorale. »

» Cette mesure a été prise, paraît-il, à la suite de la publication d'une lettre, adressée aux sénateurs et députés du Tarn, dans laquelle les francs-maçons de Gailhac exprimaient leur vif mécontentement du renversement du cabinet. »

Il est notoire que, depuis plusieurs années, les loges maçonniques sont devenues de véritables réunions politiques, des foyers de propagandes radicales, des sociétés secrètes dans toute l'acceptation du mot.

Il n'est pas admissible que l'attention de la magistrature et de l'administration ne se porte pas de ce côté.

Les radicaux ont demandé et obtenu une enquête sur les corporations religieuses

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

## BERTHE ET CHRISTINE

(Suite.)

— Oh ! ma chère enfant, ne rougissez pas à propos de moi, ce n'est pas la peine. Pour ce qui me regarde, il y a longtemps que j'en ai pris mon parti ; et d'ailleurs, à tout âge j'ai fait contre mauvaise fortune bon cœur.

Elle me laissa réfléchir là-dessus. Je n'eus pas le loisir de réfléchir longtemps.

M<sup>lle</sup> de Gizay entra avec une figure consternée. Elle s'assit près de moi, me prit les mains, m'ap-pela chère petite, pauvre petite, et finit par me remettre une lettre de ma mère qui m'annonçait d'assez fâcheuses nouvelles.

Mon père avait fait des pertes d'argent ; il était forcé de recommencer à construire sa fortune ; pour cela, il quittait Paris et s'en allait diriger une mine dans le midi de la France ; c'était un changement de vie complet.

A quatorze ans, les changements, quels qu'ils soient, ne déplaient pas, et l'imagination prête volontiers des charmes à l'inconnu.

Il est donc probable que j'aurais facilement pris les choses par le bon côté, comme me le conseillait ma mère, sans la pitié intempestive qui me fut témoignée, un peu par M<sup>lle</sup> de Gizay et beaucoup par M<sup>lle</sup> de Sory, qui ne se fit pas faute de comparer mon sort au sien, et qui tira de cette comparaison, avec beaucoup de lamentations sur son passé, les plus fâcheux pronostics pour mon avenir.

Le soir, les visiteurs habituels du château, instruits de l'événement par des chuchotements qui parvenaient tous à mon oreille, eurent des airs mystérieux et parlèrent bas autour de moi comme autour d'une malade.

Il résulta de tout cela que, rentrée dans ma chambre, je me montai la tête toute seule, que je me trouvais la plus malheureuse créature du monde, et que je passai une partie de la nuit dans les larmes.

Le lendemain, quand j'ouvris les yeux après quelques heures d'un sommeil entrecoupé de sanglots, j'aperçus en même temps les deux choses les plus reconfortantes que je pusse voir : un rayon de soleil, et le regard de la cousine Christine attaché sur moi.

Christine me sourit et m'embrassa, et, sans paraître faire attention à mes yeux rougis et à ma figure marbrée par les larmes :

— Voyez, ma chère Jeanne, me dit-elle, comme il fait beau ce matin ! Voulez-vous venir déjeuner

à la ferme, au bord de la rivière ? C'est un peu loin, mais nous ne préviendrons pas les petits, et nous ferons une bonne promenade à nous deux.

Elle m'aida à m'habiller, elle m'emmena à l'office où elle remplissait mon panier de gâteaux, et, passant mon bras sous le sien, elle m'entraîna dans le bois.

Comme le bois était frais et riant ce matin-là ! comme la mousse était douce aux pieds ! comme le soleil, pénétrant à travers le feuillage, traçait sur les sentiers de gais treillages et faisait étinceler les gouttes d'eau suspendues à la dentelle légère des toiles d'araignée !

Les insectes bourdonnaient, les oiseaux gazouillaient et se croisaient d'un arbre à l'autre avec un frou-frou d'ailes, et l'on entendait au loin un ruisseau qui coulait à petit bruit sur les cailloux.

Toute cette beauté sereine m'apaisait, et je sentais mon cœur redevenir léger, quand nous arrivâmes sous un couvert de grands pins, dont la sombre verdure ne laissait passer aucun rayon.

Là, plus d'oiseaux ni de lumière : ce silence, cette quasi-obscurité me rendirent toute ma tristesse. Je me laissai tomber sur la mousse, et je fondis de larmes.

Christine me regarda pendant quelques instants sans rien me dire, puis elle m'entoura de ses bras caressants et me serra contre son cœur.

Enfin, écartant mes cheveux de mon front, com-

me elle aurait fait à un petit enfant :

— A présent, ma mignonne, me dit-elle, vous allez me conter vos chagrins. Je ne vous ai pas parlé hier ; il y avait trop de gens autour de vous, et j'ai pensé que vous n'auriez rien à me dire ; mais à présent, nous sommes seules, et vous avez confiance en moi, n'est-ce pas ?

— Oh ! oui, et cela me fait du bien que vous ayez pitié de moi, vous aussi. J'étais trop triste de penser qu'il n'y avait que vous qui ne me plainiez pas...

— Je vous plaindrai si vous le désirez, Jeanne ; mais voyez vous-même si vous vous trouvez à plaindre. Quel est votre chagrin ? Regardez-le en face, je vous prie.

Je la trouvais un peu sévère ; pourtant je n'osais pas me remettre à pleurer, et je répondis :

— Quitter Paris ! toutes mes amies ! tout ce que j'ai connu depuis que je suis au monde ! tout ce que j'ai aimé, tout ce que j'ai admiré !

— Oui, c'est un chagrin ; mais partout en ce monde on trouve à aimer et à admirer, soyez-en sûre ; il suffit de ne pas fermer son cœur et de ne pas s'obstiner dans des regrets inutiles. Et puis, vous suivez vos parents ; l'avez-vous oublié, Jeanne ?

— Mes pauvres parents ! comme ils vont être malheureux ! C'est sur eux que je pleure bien plus que sur moi-même, je vous assure.

dont les statuts sont connus de tous, dont la vie et les actes sont au grand jour. Il est essentiel aujourd'hui qu'une enquête sérieuse soit faite sur les loges maçonniques dont les règlements sont secrets, dont les pratiques et les agissements s'enveloppent de ténèbres.

C'est là une obligation qui, dans les circonstances présentes, s'impose à un gouvernement conservateur. Le ministre actuel, qui se donne comme un gouvernement de préservation sociale, ne doit pas négliger ces associations révolutionnaires. Nous voulons espérer qu'il le comprendra et qu'il saura faire son devoir. (Gazette de France.)

Aux fêtes de Liège, le roi des Belges a prononcé quelques paroles qui ont produit une certaine émotion.

L'Etoile belge les résume ainsi :

« Aux membres de la Chambre, au nom desquels avait parlé M. Frère-Orban, doyen de la députation liégeoise, le roi a dit, en substance, que la Belgique se trouvait en ce moment dans une situation très-difficile, que les traités qui garantissaient l'équilibre européen avaient été successivement déchirés ; que notre pays avait, dans ces circonstances graves, le devoir d'affirmer plus virilement que jamais son indépendance et sa nationalité ; que de grands sacrifices avaient été déjà faits dans l'intérêt de la défense nationale, mais que le gouvernement serait obligé de demander bientôt de nouveaux crédits à la législature pour assurer la défense du pays. A ce propos, le roi, s'adressant particulièrement à M. Frère-Orban, a ajouté que, dans de telles questions, le chef de l'opposition faisait en quelque sorte partie du gouvernement. »

Ces paroles sont graves et doivent appeler toute notre attention, puisque le souverain pacifique de ce petit Etat a déclaré « que la situation est très-difficile », — que « les traités qui garantissaient l'équilibre européen ont été successivement déchirés » — et que « la Belgique doit affirmer son indépendance et sa nationalité. »

C'est la première fois que le roi des Belges, depuis la création de ce royaume, parle ainsi des affaires européennes et témoigne des craintes pour l'existence de cet Etat, que les traités ont neutralisé, comme la Suisse. Et c'est au milieu des fêtes d'une exposition industrielle à Liège, qu'il vient jeter un pareil cri d'alarme et demander des crédits pour « assurer la défense du pays ».

Il y a dans cette allocution du roi et dans les circonstances où elle a été prononcée une incontestable gravité.

L'état de l'Europe, nous l'avons dit bien souvent, est fait pour inspirer à tous les hommes politiques de sérieuses inquiétudes. La guerre d'Orient a ouvert la porte à toutes les éventualités, parce qu'elle menace d'occuper avant peu l'Autriche et l'Angleterre, et de laisser à d'autres puissances toute liberté de poursuivre leurs plans ambitieux en Occident.

Ces plans, nous les avons soupçonnés depuis longtemps ; le discours de M. de

Moltke et les « mesures compensatrices » prises en Alsace-Lorraine nous ont prouvé qu'ils n'étaient pas abandonnés. Mais les chancelleries en savent sans doute plus long que nous, puisque le roi des Belges a cru pouvoir lever un coin du voile, signaler le danger que court l'indépendance de la Belgique, et annoncer qu'il demanderait de nouveaux crédits pour l'armée.

Non-seulement il a parlé aux députés de Liège, mais encore il a renouvelé la même déclaration en s'adressant au conseil provincial ; et il a même adjuré M. Frère-Orban, chef de l'opposition, de prêter dans cette circonstance son concours au cabinet.

Ce qu'il y a de plus grave dans cet incident de Liège, c'est que la Belgique ne peut être menacée sans que nous le soyons aussi, sans que l'Europe enfin subisse une crise générale : de l'Orient peut donc partir « l'étincelle qui mettra le feu au monde », ainsi que le disait, il y a deux ans, un homme politique.

Par un contraste étrange, le jour même où le roi Léopold annonçait en termes si graves ses préoccupations, la ligue des Gueux faisait une manifestation à Bruxelles auprès du ministre d'Italie et lui remettait une adresse de félicitation. Ce tapage se faisait aux cris de : « A bas Malou ! à bas le cabinet clérical ! »

Les révolutionnaires de tous pays ont le même patriotisme !

Le roi des Belges n'a donné aucuns détails politiques de nature à expliquer ces paroles ; il a été aussi laconique que l'empereur Napoléon III, s'adressant le 4<sup>er</sup> janvier 1859 à M. de Hubner, à cette différence près qu'il a parlé de se défendre et non de troubler lui-même la paix de l'Europe.

Il y a quelques jours, les bruits pacifiques étaient accueillis avec joie par l'opinion toujours prête à se rassurer. La note même de la Russie à l'Angleterre nous était présentée par certaines dépêches comme très-conciliantes. Quelques-uns veulent encore espérer que la guerre en Orient sera localisée et même très-courte. Et voilà qu'au milieu des réjouissances de Liège un souverain, jusqu'ici en dehors de toutes les questions européennes, se fait l'écho des inquiétudes des chancelleries et jette de nouveau l'alarme dans l'opinion !

Il y a de curieuses coïncidences historiques. C'est au milieu d'une fête chez la duchesse de Richmond que Wellington apprit la brusque entrée de Napoléon en 1815 sur le territoire belge. C'est encore au milieu d'une fête que le roi Léopold annonce tout à coup aujourd'hui, quand le public ne s'en doutait pas, que l'indépendance de son pays est mise en péril et qu'il faut songer à la défendre !

Voici maintenant une dépêche reproduisant une note officielle du *Moniteur belge* :

« Bruxelles, 6 juin.

» On lit dans le *Moniteur* :

« Ce n'est pas l'usage de publier les réponses du roi aux discours qui lui sont adressés lors des réceptions officielles. Les paroles prononcées par Sa Majesté à Liège ont été reproduites inexactement et

» incomplètement par les journaux. Sans témoigner aucune inquiétude, le roi a exprimé la ferme confiance que la Belgique surmonterait courageusement les difficultés de la crise industrielle, aussi bien que les autres difficultés, s'il en surgissait. »

Cette note n'explique rien. Si les paroles du roi ont été « inexactement reproduites par les journaux, » il n'y a qu'un moyen de contredire ces versions qu'on prétend fausses, c'est de citer textuellement la déclaration royale.

La raison donnée, que cette publication n'est pas d'usage, est une duperie. Où donc trouverait-on le texte officiel des discours royaux si ce n'est au *Moniteur* ? Cet organe de publicité a seul mission, au contraire, pour les faire connaître.

Ce qui ressort pour nous de cette note du *Moniteur belge*, c'est qu'on veut atténuer l'effet produit par les paroles du roi. Mais tant qu'on ne les citera pas officiellement, on n'y réussira point ; en les dissimulant, on en aggrave même la portée.

M. l'ambassadeur de Belgique à Paris a été chargé par son gouvernement de faire démentir le langage que plusieurs journaux attribuent au roi Léopold dans un récent discours qu'il a prononcé à Liège, et qui a été, à dessein, reproduit inexactement et très-incomplètement.

Cette communication corrobore la note du *Moniteur belge* que nous donnons ci-dessus.

### Guerre d'Orient.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur le remarquable article suivant, dont nous avons déjà donné une analyse télégraphique :

« Le *Journal de Saint-Petersbourg* dit que les troupes russes n'ont pas encore traversé le Danube, que déjà l'on parle des conditions de paix qui seraient soumises aux belgierants. Les conditions de paix seront imposées à la Turquie par la Russie sans intermédiaire des puissances. Dans les pourparlers qui ont précédé la guerre, la Turquie s'est permis de manifester devant la Russie et l'Europe une opinion trop hautaine de ses forces, que les faits ne sont pas venus confirmer.

» La Russie a maintenant le devoir de prouver au monde musulman que sa puissance n'a pas de base et que des chrétiens ne peuvent pas être soumis à l'Islam. Ce but ne peut être atteint que par la guerre, et la guerre ne sera pas terminée avant que ce résultat devienne un fait historique. Aussi il ne saurait être question de pourparlers de paix entre les puissances ; elles s'occupent plutôt de l'imminence de la dissolution de la Turquie provoquée par la guerre actuelle. En effet, par quoi remplacer l'empire ottoman ? Cette question est l'objet des négociations des grandes puissances, particulièrement des trois empires : dans les guerres précédentes avec la Turquie, on parlait des

moiens de la conserver ; aujourd'hui on parle de conserver ses intérêts réciproques aussitôt que l'empire des Osmanli cessé de fonctionner à Constantinople par les parties de l'empire.

» L'imminence de la dissolution de l'empire des Turcs est tellement sentie par les puissances, que chacune prend des mesures dans cette éventualité. Les armements d'Europe qui ne prennent pas part à la guerre ont les conséquences naturelles des grands événements actuels qui mettent fin à la puissance de l'islamisme, comme régime administratif, sur notre continent. »

On sait que ce journal, presque officiel, est ordinairement modéré.

Le *Daily Telegraph* publie une correspondance télégraphique de Vienne, du 3 juin, dans laquelle on lit :

« Les bruits pacifiques qui ont couru ces jours derniers ne paraissent pas émaner d'une source digne de foi. Aujourd'hui, cependant, il arrive du quartier général une nouvelle qui semble soulever un coin de voile qui couvre ce mystère. On prétend que le comte Schouvaloff a informé le prince de Bismark qu'immédiatement après une victoire de quelque importance remportée par les Russes le gouvernement de Saint-Petersbourg se déclarera prêt à traiter de la paix et disposé à prendre en considération les vues du cabinet anglais, en même temps qu'il négociera avec la Porte. Ce n'est pas là une vague rumeur, mais un fait authentique. »

Télégramme de S. A. I. le grand-duc, commandant en chef l'armée du Caucase, en date du 22 mai-3 juin.

Deux monitors se sont approchés hier de Sotchi, et après avoir bombardé pendant cinq heures, ont envoyé à terre cinq chaloupes avec du canon.

Nos troupes, embusquées derrière les tranchées, ont laissé les chaloupes s'avancer jusqu'à deux cents pas du rivage et alors ouvert le feu.

Tous les marins, les pilotes et les hommes qui devaient opérer la descente ont été tués. Les monitors sont venus au secours des chaloupes en détresse et, avec elles, sontendus à Pitzound.

Nous n'avons qu'un homme tué. Le bombardement a endommagé l'église et toutes les maisons de la ville.

Le général Lomakine écrit que son détachement a été attaqué, le 12 mai, à Kizil-Arvat, par une troupe de 6,000 Tatars. Le combat a duré quatre heures, et les Français sont en fuite, après avoir essuyé de graves pertes. Nous avons eu un homme tué et onze blessés. Après cet engagement, les khans et les anciens sont venus faire leur soumission, et, depuis le 15 mai, tout va bien dans le détachement.

Les informations reçues le 21 mai de l'armée du Caucase portent ce qui suit : Dans le corps sous Kars et dans

— Et, pendant ce temps-là, ils s'affligent à cause de vous, ma pauvre enfant. Tout cela fait bien des larmes perdues. Vous êtes plus heureuse qu'eux, puisqu'il est en votre pouvoir de les consoler. S'ils vous voient gaie et courageuse, ils oublieront bien vite leurs revers, et les répareront plus facilement que si vous leur enleviez leur présence d'esprit par votre tristesse. Je n'étais pas contente hier soir de toute cette pitié qu'on vous témoignait : ce n'était bon qu'à vous amollir, quand il aurait fallu vous fortifier. Vous n'avez pas l'âme lâche ; je crois vous bien connaître, et je suis sûre que vous êtes capable de comprendre le devoir. Dans toutes les peines de la vie, voyez-vous, mon enfant, l'accomplissement du devoir est la meilleure consolation.

Mon pauvre cœur agité se calmait peu à peu à mesure qu'elle parlait.

— Merci, lui dis-je en me serrant contre elle ; vous me faites plus de bien que M<sup>lle</sup> Berthe. Hier soir, je l'ai trouvée très-bonne ; mais à présent que j'y pense, il me semble qu'en s'apitoyant sur moi elle n'était occupée que d'elle-même. Après tout, je ne lui en veux pas ; elle a été si malheureuse, à ce qu'on dit.

— Oui, très-malheureuse ; et ce qu'il y a de pis, c'est qu'elle ne peut s'en prendre qu'à elle, dit gravement la cousine Christine.

Je la regardai, étonnée de ce jugement sévère ; c'était la première fois que je l'entendais blâmer

quelqu'un. — Ceci a besoin d'explication, ma petite, reprit-elle en se levant. Continuons notre route ; il fait un peu frais ici pour vous. Berthe a été une beauté célèbre ; elle a eu une voix merveilleuse et un talent d'artiste, et tous ces dons ont fait son malheur. Je l'ai connue enfant, et enfant gâtée ; rien n'était assez beau ni assez bon pour elle ; sa pauvre mère était assez folle pour céder à son désir de paraître et de briller.

Dès l'âge de quinze ans elle allait dans le monde, et moisonnait tous les jours des gerbes de compliments ; cela lui tourna la tête. Puisqu'elle était si fêtée par sa beauté et pour son chant, à quoi bon s'encombrer l'esprit de connaissances bonnes pour les pédants ?

Malgré les représentations de son père, malgré les observations timides de sa mère, Berthe n'apprit rien ; et comme la solitude n'a pour les ignorants que de l'ennui, elle en arriva avec les années à ne pouvoir se passer un seul jour de fêtes et de société.

Pour fournir aux dépenses de sa femme et de sa fille, M. de Sory se lança dans des spéculations imprudentes. Il espérait s'arrêter bientôt. Berthe, à vingt-deux ans, était demandée en mariage par un jeune médecin de grand avenir. Je pense qu'il l'aimait ; peut-être aussi la dot était-elle pour quelque chose dans sa recherche.

Mais M. de Sory, qui comptait se retirer des affaires et vivre simplement dès qu'il aurait marié sa fille, ne vit point l'avenir qu'il rêvait. Un coup de bourse le ruina ; il en mourut de chagrin.

— Et le jeune médecin se retira ? interrompis-je avec indignation.

— Il ne se retira pas tout de suite ; il dut faire de tristes réflexions quand il vit Berthe, plus désolée de sa ruine que de la mort de son père, disputer à sa mère le peu qui leur resta après la vente de leurs biens. Il vit Berthe refuser de se plier à sa nouvelle position, laisser à sa pauvre mère, accablée de chagrin et de remords, tous les soins et tout le travail de leur petit ménage ; il l'entendit parler de la vie qu'elle comptait mener quand elle serait mariée, et du monde où elle voulait repaître. Il n'était pas riche ; il ne se sentit pas le courage de lutter contre un avenir aussi périlleux : il se retira. Tous les hommes ne sont pas des héros, ma pauvre Jeanne !

Je me taisais ; je n'avais plus la force de condamner le jeune médecin.

Christine continua :

— Beaucoup de personnes s'intéressèrent à M<sup>lle</sup> de Sory et à sa fille. De tous les côtés on suggéra à Berthe l'idée de donner des leçons de chant ; elle était sûre, en utilisant ce talent si admirable, de retrouver pour elle et sa mère une partie de leur ancienne aisance. Elle ne le voulut pas ; cette vie lui

semblait trop pénible, et puis c'était dérogé, ce qu'elle trouvait.

Comme la famille de sa mère était nombreuse et riche, on ne la pressa pas de travailler, et on lui fit à toutes deux une pension suffisante pour leur entretien.

(La suite au prochain numéro.)

### Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 11 juin 1877.

Pour la clôture de la saison d'été et les besoins de la troupe de comédie.

### ROQUELAURE

OU L'HOMME LE PLUS LAID DE FRANCE. Comédie-vaudeville en 4 actes, de MM. de Leuven, de Livry et Lhéris.

### PAR DROIT DE CONQUÊTE

Comédie en 3 actes, du Théâtre-Français, par M. de Legouvé, de l'Académie française.

ORDRE : 1. Par droit ; 2. Roque-laure.

Bureaux à 7 h. 3/4 ; rideau à 8 h. 1/4. S'adresser, pour la location, chez M<sup>lle</sup> de la rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

d'Ardehan et d'Erzeroum, il ne s'est produit aucun changement important depuis le brillant combat de cavalerie du 18 mai.

Dans l'arrondissement de la mer Noire, le colonel Schelkownikow, qui est avec son détachement à Touapsé, s'oppose au débarquement des montagnards.

La colonne du général Kratzenko, qui est sur les bords du Kador, a eu ces deux derniers jours des fusillades constantes avec l'ennemi.

Le 18 mai, le général Alkhasow, dont l'avant-garde est à Altar, a envoyé sur le Bas-Kador une sotnia du régiment de cosaques d'Eisk et deux sotnias de la seconde légion d'infanterie de Komtais, dans le but d'empêcher le passage de la rivière par les Abkhazes.

Ce petit détachement a eu un engagement très-vif et heureux avec l'ennemi; dans ce combat le colonel Mikeladzé, commandant de la légion, et 43 hommes ont été tués, 3 officiers et 23 soldats ont été blessés.

Epuisé par une lutte très-vive, pendant laquelle il a été impossible de lui envoyer à temps du renfort, le détachement n'a pas pu poursuivre l'ennemi dans sa retraite. L'esprit de la population est bon; les villages voisins du détachement livrent leurs fusils et leurs cartouches et envoient des délégués avec des otages.

Les habitants qui ont abandonné leurs demeures sont sous la protection des colonnes du général Alkhasow et du colonel Schelkownikow.

Les passages qui conduisent du littoral sur le versant septentrional et sur les plateaux des montagnes sont attentivement surveillés par les troupes de la province du Kouban. (Agence Havas.)

## Etranger.

### ALLEMAGNE.

On écrit de Francfort :

Décidément, c'est le monde renversé ! Les journaux radicaux de France ont pris à tâche de sauver M. de Bismark et l'empire allemand des attaques du Pape ! Tandis que le chancelier laisse publier, cette fois-ci, au grand étonnement du monde, le discours de Pie IX et fit semblant même de s'honorer du titre d'Attila; tandis que la presse officielle fit assez pitoyable mine à ce jeu non compris par elle, la presse radicale française semble vouloir sauver l'Allemagne du cléricalisme revenant ! Service pour service : la radicale, avec sa presse démocratique et libérale, en Allemagne et en Autriche, se fait l'écho des appels au secours des radicaux français. Les mensonges, les menaces, les canards, les fausses nouvelles qu'on leur télégraphie de France, qu'on leur écrit ou qu'ils inventent eux-mêmes, dépassent tout ce qu'on pourrait imaginer. C'est vraiment inqualifiable ! Serait-il donc vrai que M. de Bismark, suivant la plaisanterie qu'il fit un jour, ait envoyé la lutte soi-disant civilisatrice en France ?

Pour compromettre le gouvernement français actuel, les radicaux francophobes et jéuitophages de l'Allemagne et de l'Autriche voudraient ébranler M. de Bismark par l'établissement d'une alliance secrète entre la France, l'Autriche et la Russie. Ils sont soutenus un peu dans cette hypothèse par l'attitude de la presse radicale russe qui montre la même furie contre le gouvernement français actuel. Si l'Autriche et la Russie, elles n'ont pas besoin des avis du radicalisme international, qui ne tarderait pas à tirer grand avantage d'une guerre générale. L'Europe n'est pas encore assez tourmentée pour ne pas voir qu'il s'agit de faire autre chose que des alliances bellicieuses. Ce qu'il faut faire, c'est de démasquer tous les points de cette diplomatie occulte des sociétés secrètes qui envenime toutes les questions. A cela tous les pays ont également intérêt; tous les honnêtes gens y ont un devoir.

L'attitude singulière du prince de Bismark déroute donc complètement les gens qui s'étaient fait un métier dans les troubles de l'Europe de se faire les interprètes de la guerre. Pourquoi ne contiennent-ils pas la guerre contre les ultramontains ? Pourquoi n'a-t-il pas commencé immédiatement une guerre contre les hommes de l'ordre moral, les cléricaux français ? Pas de réponse à tout cela. C'est à désespérer ! En attendant, on parle des prétendants aux nouveaux trônes qui s'élèveront dans les

pays du Danube. Quand la Russie aura saugardé son honneur militaire, elle fera bien de s'arrêter, si elle ne veut pas se trouver en face d'obstacles inattendus.

Des correspondances très-dignes de foi établissent dans la *Germania* que les hauts fonctionnaires russes, des diplomates même, ne savent plus cacher leur dépit contre ce qu'ils appellent l'attitude plus qu'équivoque du prince Charles de Roumanie. Sa menace de retraite serait due à l'impossibilité d'accepter certaines propositions de M. Ignatieff.

Enfin, on promet de fournir de bonne source les noms de vingt-huit journaux allemands à la solde de la Russie. Pour ma part, je sais bien des choses au sujet de ce que disait Kossuth, en 1849 : « Il n'y a pas de journal, pas de cercle influent où elle n'ait ses agents. »

### ANGLETERRE.

La discussion qui vient d'avoir lieu à la Chambre des communes nous décide à donner l'extrait suivant du compte rendu de l'assemblée générale des actionnaires du canal de Suez tenue à la salle Valentino à Paris. Cet extrait se réfère exclusivement aux questions internationales.

Un arrangement intervenu entre le gouvernement anglais et la Compagnie a assuré l'exercice du vote, pour 40 voix, du gouvernement britannique, propriétaire de 476,000 actions, aux assemblées.

Le rapport se termine par une communication du gouvernement anglais notifiant la nécessité de maintenir libre à toutes les marines le passage du canal de Suez. Les trois administrateurs sortants ont été réélus : MM. le comte de Gontaut, Peghou, Rives Wilson. Ce dernier est l'un des trois administrateurs anglais que le tirage au sort statutaire avait soumis à la réélection.

Après avoir donné lecture du passage du rapport concernant la notification du gouvernement anglais relative au maintien libre du canal pour tous les navires, M. de Lesseps observe, aux applaudissements de toute l'assemblée, que l'attitude du gouvernement anglais en cette circonstance et sa déclaration catégorique sont certainement préférables au projet d'intérêt international qu'il avait été lui-même proposer à Londres.

M. le comte de Beust, ambassadeur d'Autriche à Londres, a quitté Bruxelles, se rendant à Calais, où il doit s'embarquer pour l'Angleterre.

Une quantité considérable de caisses de munitions contenant des douilles et des balles a été remise la semaine dernière au ministère de la guerre turc par ses agents à Londres.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### Saumur.

L'incendie qui a éclaté à Angers lundi dernier, dans la filature de M. Marcheteau, a rappelé à notre population que Saumur ne possédait plus de compagnie de pompiers, et la possibilité d'un sinistre au milieu de notre cité, avec la perspective d'une absence complète de secours immédiats, faisait faire de tristes réflexions.

Nous pouvons rassurer nos concitoyens : d'après les bruits qui circulent, une nouvelle compagnie est en bonne voie de formation. On nous assure que notre municipalité a déjà recueilli l'adhésion de cinq de ses administrés, juste quatre hommes... et un caporal. C'est un beau commencement. Quelques six semaines encore, et notre sympathique Conseil municipal pourra inscrire sur ses registres un effectif au moins double du précédent.

Les premiers inscrits ne sont peut-être pas très-expérimentés dans la manœuvre et l'entretien des pompes; mais c'est un léger détail. A défaut de vétérans pour les instruire, ils compteront sur leur amour sacré de la pompe à incendie.

Les habitués du théâtre, qui ne voient plus comme autrefois les pompiers dans leur loge, se demandent par qui est fait aujourd'hui le service de surveillance, tant dans les coulisses que sur les ponts-volants. On prétend même que, dans une prochaine représentation, les plus timorés demanderont,

au lever du rideau, le régisseur et lui feront une interpellation sur le service de la sécurité.

La maladie des interpellations gagnerait-elle la province ?

### LA COMPAGNIE DE LA VENDÉE.

Dans un article de l'*Indépendant d'Indre-et-Loire* sur la situation financière des petites Compagnies, nous lisons le passage suivant relatif à la ligne de la Vendée :

« Quant à la Compagnie des Vendées, sa situation est tout autrement grave, le danger est tout autrement pressant. Nous apprenons qu'un certain nombre d'entrepreneurs de travaux de construction vont cesser leurs opérations et licencier leurs chantiers. Le dommage en résultant sera considérable, puisque la Compagnie aura son actif encore amoindri des indemnités importantes qui peuvent en résulter à sa charge. La suspension des travaux peut en outre devenir la cause et le signal de la suspension de l'exploitation, autre dommage pour la société, dont les populations auront le fâcheux contre-coup.

» L'honorable M. Paris ne laissera pas se consommer ce nouveau malheur, les bras croisés. Le ministère actuel doit prouver sur le terrain politique, qu'il est un gouvernement d'action et de satisfaction pour tous les intérêts. Le ministre doit se hâter, car le temps presse, la faillite de cette compagnie étant demandée au tribunal de commerce de la Seine, depuis un certain temps déjà.

» Le ministère a plus d'un moyen à sa disposition pour faire obtenir à la Compagnie des Vendées les fonds nécessaires pour qu'elle ne suspende pas ses travaux; il peut, dans tous les cas, prononcer sa mise sous séquestre, en lui faisant faire parallèlement l'avance des annuités qui lui sont encore dues.

» La mise sous séquestre sauvegarde tous les intérêts sans en compromettre aucun; elle ne constitue ni une tache, ni un déshonneur; nous nous rappelons tous que plusieurs de nos grandes Compagnies de chemins de fer ont passé par cette épreuve qui a été pour elles comme un baptême de prospérité ultérieure.

» Nous ne mettons pas en doute que M. Paris va prendre la situation de la Compagnie des Vendées en prompt considération et qu'il la sauvera de la faillite. Ce sera le début de l'œuvre dont il a la responsabilité.

» Quant à cette grande œuvre, elle consiste en une absorption entière des petites Compagnies, par les grandes, aux conditions les plus favorables qui pourront être déterminées au profit des premières. Le pays attend du ministère nouveau, à l'égal d'une bonne direction politique, la rapide solution des questions dans lesquelles sont engagés de si nombreux intérêts privés. La bonne politique c'est beaucoup, mais la satisfaction donnée, au jour le jour, aux intérêts privés, c'est encore plus, pour la masse du public ! »

Nous lisons dans l'*Indépendant d'Indre-et-Loire* :

« On nous assure que les chefs du parti radical font tous leurs efforts, en ce moment, dans le but de séduire les soldats, les sous-officiers et même les officiers de l'armée. Ils cherchent à se créer dans l'armée une camaraderie dont nous engageons nos braves militaires à se défier.

» Nous ne saurions trop recommander à l'autorité militaire supérieure de veiller avec la plus minutieuse attention sur ces menées dangereuses au point de vue de la discipline, et nous avons trop de confiance dans l'intelligence des militaires de tout rang et de tout grade pour ne pas être certains qu'ils apporteront, dans leurs relations particulières, la circonspection et la discrétion que la dignité et le devoir imposent à tous ceux qui ont l'honneur de porter l'uniforme. »

Le 3 juin, vers quatre heures, les cris au secours mettaient en émoi le petit hameau du Moulin-Blanc, commune de la Possonnière : une tentative d'assassinat venait d'être commise par un ouvrier menuisier d'Angers, le nommé Ernest Dubin, âgé de 26 ans, travaillant chez un maître menuisier de Savennières.

Les deux victimes étaient une femme de 79 ans, M<sup>me</sup> veuve Pasquier, et une jeune

filles de 18 ans, sa petite-fille, M<sup>lle</sup> Louise-Mélanie Clisson. La veuve Pasquier avait reçu plusieurs violents coups de poing et un coup de marteau qui lui avait fait à la tête une blessure assez légère, mais qui aurait pu la tuer si sa petite-fille, se jetant sur l'assassin, n'eût fait dévier le coup. M<sup>lle</sup> Louise-Mélanie Clisson n'avait que quelques contusions sans gravité.

Le 3 juin, vers cinq heures du soir, Lubin, fils d'une ancienne domestique de M. Pasquier fils, pénétra dans la chambre de M<sup>me</sup> Legendre; surpris par cette dame au moment où il fouillait une armoire, il se jeta sur elle, la renversa et tenta de l'étrangler. M<sup>lle</sup> Louise-Mélanie Clisson accourut au bruit, et une lutte s'engagea entre l'assassin, elle et M<sup>me</sup> Pasquier.

Deux voisins, MM. Yvon et Meurier, entendirent les cris d'appel et s'empressèrent d'accourir; Dubin avait disparu. MM. Yvon et Meurier fouillèrent la maison et le trouvèrent caché dans un lit. Il voulut s'élaner; M. Yvon, cultivateur, âgé de 23 ans, ignorant ses intentions et ne sachant pas s'il n'avait point une arme à la main, lui porta à la tête un violent coup de bâton qui le jeta à terre sans connaissance.

Peu après les gendarmes arrivèrent, arrêtaient Dubin et, le conduisant à la Possonnière, lui firent donner les soins que nécessitait la blessure produite par le coup de bâton.

Dubin, interrogé, a fait des réponses qui, si elles étaient vraies, dénoteraient la préméditation, lui donneraient un complice et rendraient le crime tout à fait horrible. La justice informe et la Cour d'assises jugera. (Journal de Maine-et-Loire.)

### LE FUTUR DICTATEUR.

Un pitoyable pantin  
Sorti du quartier latin,  
Prétendait à l'Élysée  
Terminer son Odyssée.

Quand on pense  
Que la France  
Pouvait tomber aussi bas,  
Vraiment on n'en revient pas.

A ce héros de parade  
Et de la fanfaronnade,  
Qu'on apprête un grog bien chaud,  
Afin qu'il parle plus haut.

Des flots de son éloquence,  
Il va charmer la Provence  
Pour revenir triomphant  
Dominer le Parlement.

Mais la France  
En démençant  
Ne peut tomber aussi bas;  
On ne le souffrirait pas.

Pour les articles non signés : P. GODERT.

## Chronique Financière.

Bourse du 7 juin 1877.

La Bourse ne paraît pas disposée aux affaires parce qu'aucune nouvelle n'était venue lui indiquer de quel côté elle pourrait diriger ses opérations. Toutefois les péripatéticiens du péristyle, qui ne sont jamais à court de nouvelles, ont dit qu'un ministère Dufaure pourrait bien survenir. Bruit de Bourse et causerie de désoeuvrés, rien de plus. Les recettes générales achètent 7,000 fr. de 3 0/0 et 32,000 fr. de 5 0/0. Les Consolidés viennent en hausse de 3/16. Le bilan de la Banque de France, affiché aujourd'hui en Bourse, donne par la comparaison avec celui de la semaine précédente les résultats suivants : Encaisse, augmentation 12 millions; Portefeuille, diminution 78 millions; comptes-courants particuliers, augmentation 20 millions. Le 3 0/0 débute à 69.40 et finit à 69.75. Le 5 0/0 a également monté de 104.25 à 104.65; qu'advient-il de ce mouvement si brusque le 15 juin ? Les fonds étrangers ont profité de la bonne tenue du marché, et l'on a pu remarquer que le 5 0/0 turc montait à 8.55. Quant au 6 0/0 russe 1870, il est à 84; les calculateurs d'arbitrages auraient beau jeu contre ces deux fonds. La rente autrichienne 4 0/0 en or vaut 58.75, la Banque ottomane 337.50. On parle vaguement d'une opération de crédit à laquelle cet établissement serait intéressé. Toutefois, jusqu'ici, il ne paraît pas que les détenteurs de titres de 1854-1871, garantis par le tribut de l'Égypte, consentent à accepter les arrangements qui leur sont proposés. Très-peu d'affaires sur les chemins, encore moins sur les valeurs industrielles. Le Suez a cependant monté à 635. (Correspondance universelle.)

Depuis l'origine du conflit russo-turc, l'*Univers illustré* a consacré, chaque semaine, de très-intéressantes gravures aux affaires d'Orient. Dans le dernier numéro, on trouve les sujets suivants :

Portraits du prince et de la princesse de Roumanie; le Vieux parti Turc à Constantinople; Types de Constantinople; (neuf dessins); le Bombardement des positions d'Ibraïla, par des canonnières turques du Danube; la Clef des Dardanelles (deux gravures). Ce numéro contient encore une ravissante revue du Salon, par Cham, et la reproduction du remarquable tableau que M. Robert Mols a exposé cette année : *Vue du quai du Louvre*.

